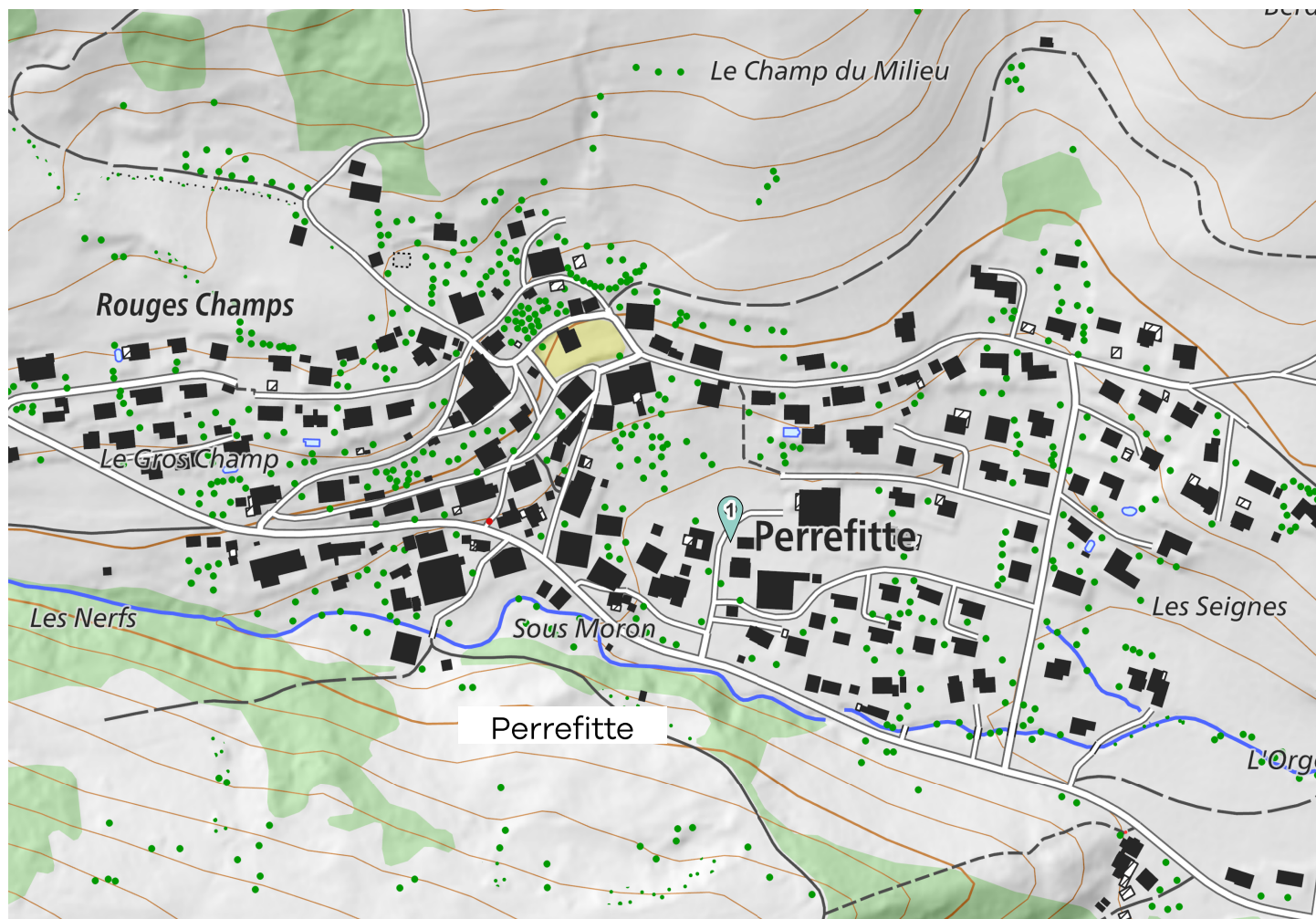




2026

MEMO **Déchets**

Votre guide des déchets



Données swisstopo 07.2024



Nos déchets sont des ressources : **préservons-les** ensemble.
Evitons le gaspillage, trions et valorisons.



Perrefitte





Informations **générales**



Et aussi sur **www.memodechets.ch** et **l'application**

Mon réflexe tri à la source

- J'en profite pour **ramener au(x) magasin(s)** où je me rends, tous les déchets qui y sont repris : bouteilles en verre et en PET, piles appareils hors d'usage, etc...
- Je choisis les objets et **denrées en fonction de leur bilan écologique** (économe en emballages, en énergie de production et transport, moins polluants, recyclables...).
- Autant que possible, **je laisse sur place les emballages** de mes achats.

Mes sacs poubelles

Mes déchets ménagers qui ne font pas l'objet d'une récolte spécifique sont réunis dans les sacs officiels Celtor, à déposer aux endroits prévus par ma commune. Le ramassage a lieu une fois par semaine.

Mon écopoint (voir plan)

1 - Halle de gym : PET, aluminium, boîtes de conserve, verre, dosettes à café, huiles, textiles/chaussures, cendres de bois froides. De 7h00 à 12h00 et de 13h00 à 20h00.

Contact et infos

Secrétariat municipal

Sous le Tacon 24
2742 Perrefitte
032/493.22.74
secretariat@perrefitte.ch

Celtor SA

Ronde Sagne
2710 Tavannes
032 481 42 62
info@celtor.ch
www.celtor.ch

Mes déchèteries

Celtor SA à Tavannes et Rondchâtel

Ouvert tous les samedis de 8h à 11h30.
Les déchèteries de Celtor SA prennent en charge plusieurs des déchets mentionnés dans la rubrique « comment bien trier ».

Mes tournées

Les tournées organisées dépendent du choix de ma commune.
Début des tournées : 7H00.

MEMODéchets offert par





2026

Calendrier

Perrefitte

Début des tournées : 07h00

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
L						1
M						2
M			1			3
J 1	Nouvel An		2			4
V 2	Saint Berchtold		3	Vendredi Saint	1	5
S 3			4		2	6
D 4	1	1	5	Pâques	3	7
L 5	2	2	6	Lundi de Pâques	4	8
M 6	3	3	7		5	9
M 7	4	4	8		6	10
J 8	5	5	9		7	11
V 9	6	6	10		8	12
S 10	7	7	11		9	13
D 11	8	8	12		10	14
L 12	9	9	13		11	15
M 13	10	10	14		12	16
M 14	11	11	15		13	17
J 15					14 Ascension	18
V 16	13	13	17		15	19
S 17	14	14	18		16	20
D 18	15	15	19		17	21
L 19	16	16	20		18	22
M 20	17	17	21		19	23
M 21	18	18	22		20	24
J 22	19	19	23		21	25
V 23	20	20	24		22	26
S 24	21	21	25		23	27
D 25	22	22	26		24 Pentecôte	28
L 26	23	23	27		25 Lundi de Pentecôte	29
M 27		24	28		26	30
M 28	25	25	29		27	
J 29				30	28	
V 30	27	27			29	
S 31	28	28			30	
D		29			31	
L		30				
M		31				



2026

Calendrier

Perrefitte

Début des tournées : 07h00

	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
L						
M			1			1
M 1			2			2
J 2			3	1		3
V 3			4	2		4
S 4		1 Fête nationale Suisse	5	3		5
D 5		2	6	4	1	6
L 6		3	7	5	2	7
M 7		4	8	6	3	8
M 8		5	9	7	4	9
J 9		6	10	8	5	10
V 10		7	11	9	6	11
S 11		8	12	10	7	12
D 12		9	13	11	8	13
L 13		10	14	12	9	14
M 14		11	15	13	10	15
M 15		12	16	14	11	16
J 16		13	17	15	12	17
V 17		14	18	16	13	18
S 18		15	19	17	14	19
D 19		16	20	18	15	20
L 20		17	21	19	16	21
M 21		18	22	20	17	22
M 22		19	23	21	18	23
J 23		20	24	22	19	24
V 24		21	25	23	20	25 Noël
S 25		22	26	24	21	26 Saint-Etienne
D 26		23	27	25	22	27
L 27		24	28	26	23	28
M 28		25	29	27	24	29
M 29		26	30	28	25	30
J 30		27		29	26	31
V 31		28		30	27	
S		29		31	28	
D		30			29	
L		31			30	
M						



Comment bien **trier** ?



Aérosols

Déchèteries Celtor
Important : vider entièrement les aérosols (risque d'explosion)



Cendres de bois

Important : attention risque d'incendie. Veillez à les entreposer minimum 1 semaine dans un récipient métallique fermé. Sac taxé officiel
Doivent être déposées au point de collecte municipal.



Médicaments

Déchèteries Celtor. Retour au point de vente



Aluminium et boîtes de conserve

Déchèteries Celtor



Déchets compostables ménagers

Points de collecte, branches en fagots ficelés max : Ø 50 cm et 2 m de long
Important : sacs biodégradables refusés



Ordures ménagères sacs Celtor

A déposer aux endroits prévus par ma commune. Sac taxé officiel



Appareils électriques et électroniques

Déchèteries Celtor. Retour au point de vente



Déchets encombrants combustibles payants

Objets sans collecte sélective et n'entrant pas dans un sac officiel Celtor 110 L
Déchèteries de Celtor



Papier

Points de collecte, ficelé ou dans un container approprié.
Déchèteries Celtor



Autres déchets plastiques

Déchèterie Celtor Tavannes en semaine
Retour au point de vente



Déchets inertes (petites quantités) payants

Porcelaines, faïences, carrelages, pots de fleurs, vitres, miroirs, etc.
Déchèteries de Celtor



Peintures

Déchèteries Celtor, max 25 L



Berlingots / Briques à boissons

Important : berlingots en carton pour le lait et autres boissons ne peuvent pas être recyclés avec le carton. Sac taxé officiel



Déchets spéciaux des ménages

Déchèteries Celtor, max 25 L. Retour au point de vente



PET

Déchèteries Celtor. Retour au point de vente



Bois payants

Déchèteries Celtor
Important : bois issu de rénovation doit être déposé à Tavannes en semaine



Dépouilles d'animaux

Centre collecteur régional auquel votre commune est rattachée



Piles et accumulateurs

Déchèteries Celtor. Retour au point de vente



Capsules Nespresso (aluminium)

Déchèteries Celtor. Retour au point de vente



Ferraille (objets métalliques)

Déchèteries Celtor



Plastiques agricoles payants

Déchèterie Celtor



Carton propre

Points de collecte, aplati et ficelé ou aplati et entassé dans un carton
Déchèteries Celtor



Huiles minérales et végétales

Déchèteries Celtor, max 10 L



Pneus payants

Déchèterie Celtor Tavannes. Retour au point de vente



Cartouches d'encre pour imprimantes

Déchèteries Celtor. Retour au point de vente



Litière de chat

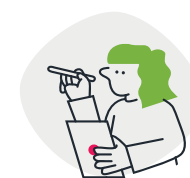
Déchèteries Celtor. Sac taxé officiel



Puff – Vapes – Cigarettes électroniques

Déchèterie Celtor Tavannes. Retour au point de vente

Les types de déchets



Restes de repas / déchets de cuisine / lavures

Sacs officiels Celtor



Textiles et chaussures

Déchèteries Celtor
Important : uniquement textiles propres et paire de chaussures



Tournée spéciale branches

Tournée prévue en début d'année, réservée pour les déchets verts en vrac. Dates et informations transmises par voie de presse



Tubes lumineux (néon) / LED

Déchèteries Celtor. Retour au point de vente



Verre

Déchèteries Celtor. Retour au point de vente.
Important : autres éléments n'étant pas en verre sont à séparer



A notre époque, certains comportements sont devenus des habitudes : trier ses déchets, aplatir les bouteilles de PET, trier les bouteilles par couleurs avant de les jeter dans la benne, écraser les boîtes de conserve, etc.

Malheureusement il y a encore des personnes qui ne jouent pas le jeu et dès le mois de juin 2019, un système de vidéosurveillance a été installé à la déchetterie. Nous vous rappelons que les abus sont directement dénoncés par le Conseil municipal à la Police cantonale.

Voici quelques points à respecter :

- Il est strictement interdit de déposer vos sacs à ordures, du vieux papier ou tout autre déchet directement dans le hangar des travaux publics sur la place de gymnastique. Ces déchets doivent être déposés sur les points jaunes prévus à cet effet aux dates qui correspondent à ces ramassages ou dans les containers semi-enterrés pour vos sacs à ordures taxés.
- Les cendres ne sont pas autorisées dans les sacs taxés. Une benne exclusivement réservée à cet effet est à votre disposition à la déchetterie.
- Il n'est pas permis de déposer de la vaisselle cassée sur la benne à verre qui n'est pas prévue à cet effet.
- Une benne est à votre disposition auprès de l'entreprise De Luca à Moutier pour vos petits déchets de chantier (prière de prendre rendez-vous directement auprès de l'entreprise au 032 / 493.10.92).
- Concernant les déchets carnés, notre commune est affiliée au centre de Tavannes. Si vous avez des petits animaux à évacuer, nous vous prions de bien vouloir prendre contact avec l'employé de la voirie qui déposera ces dépouilles dans un congélateur spécialement pour cela.
- Nous vous encourageons à ramener vos bouteilles en PET dans les grandes surfaces où vous faites vos achats plutôt que de surcharger les containers de la commune.

Le Conseil municipal remercie les personnes qui respectent les consignes susmentionnées et toutes celles qui voudront bien les appliquer à l'avenir. Le Secrétariat municipal reste à votre disposition pour tout éventuel renseignement complémentaire.

Les batteries lithium-ion **DES DÉCHETS À RISQUE !**

Leur concentré d'énergie peut provoquer des incendies! Mal triées et endommagées, elles chauffent et s'enflamment.



ON LES RAPPORTE
DANS UN **MAGASIN**
QUI EN VEND...

...DU EN
DÉCHÈTERIE
SURVEILLÉE.



Les batteries
lithium-ion sont
partout !

Dans les jouets,
appareils,
vêtements, etc.



Tous les **commerces**, du grand distributeur au kiosque, **doivent reprendre gratuitement** les piles, batteries, déchets électriques et électroniques du même type que ceux qu'ils proposent dans leur assortiment (Source: OECV/déchets/guide)

